



Satom SA est une entreprise active, en Suisse romande, avec comme vision d'innover sans cesse pour valoriser les matières, produire de l'énergie propre et préserver l'environnement, ceci dans une logique d'économie circulaire.

S'engager chez Satom, c'est contribuer concrètement et efficacement au développement d'une économie durable.

Au sein de son usine de valorisation thermique des déchets et pour renforcer ses équipes, Satom SA recherche un-e

## **Opérateur-trice en équipe 4x8 (100%)**

### **Votre mission :**

Au sein du service d'exploitation, vous garantissez le bon fonctionnement des installations permettant la valorisation thermique des déchets, la production d'électricité, le chauffage à distance et le respect des émissions. Vous assurez la sécurité et le contrôle des équipements du site et vous intervenez en cas de panne.

### **Votre profil :**

- CFC technique ou équivalent ;
- De l'expérience dans les installations industrielles et des connaissances des systèmes de contrôle de commande ;
- Personne consciencieuse, organisée et pouvant acquérir rapidement de l'autonomie ;
- Respect des règles et des procédures en vigueur ;
- De nature proactive, vous encouragez l'esprit d'équipe ;
- Travail en équipe nécessitant une bonne condition physique.

### **Nous vous offrons :**

- Une activité variée dans un cadre de travail dynamique et innovant ;
- La possibilité d'enrichir votre formation professionnelle ;
- Une rémunération attractive et de bonnes prestations sociales.

**Entrée en fonction :** De suite ou à convenir

**Lieu d'activité :** Monthey

Vous trouverez la description de fonction du poste ci-dessous.

Les dossiers de candidature complets sont à adresser d'ici le **18 août 2024** par mail à [rh@satomsa.ch](mailto:rh@satomsa.ch).

## Description de fonction

---

**Titulaire :** [Prénom Nom]

**Désignation du poste :** Opérateur-trice au service des équipes

**Département :** Département Services Exploitation (DSE)

**Service :** Service de quart

**Chef direct :** Chef d'équipe

**Remplaçant(s) :** Opérateur-trice du service d'exploitation

---

## Signatures pour accord

**Le collaborateur :** ..... **Date :** .....

**Le supérieur hiérarchique :** ..... **Date :** .....

## Information transmise

Responsable des Ressources Humaines  
Conseil d'administration

## 1 But (Raison d'être)

La société Satom innove sans cesse pour valoriser les matières, produire de l'énergie propre et préserver l'environnement.

Dans le cadre de leur fonction, les opérateurs-trices sont les garant-e-s du bon fonctionnement de l'usine de valorisation thermique des déchets (UVTD). Ils sont responsables de mettre tout en œuvre afin d'assurer le bon fonctionnement des installations, le respect des normes de sécurité, minimiser les rejets environnementaux, garantir la valorisation des déchets, assurer une surveillance et un dépannage de premier niveau des équipements.

## 2 Mission et responsabilités

Pour ce faire, l'opérateur-trice assume les missions suivantes :

- Consulter, à la prise de quart, les consignes à appliquer, s'informer des problèmes annoncés et des diverses informations relatives à son service et au fonctionnement de l'UVTD ;
- Assumer la fonction du grutier-ère : évacuation des déchets derrière les portes de la fosse – préparation d'un mélange optimal pour la combustion – alimentation des fours en respectant les débits définis par ses supérieurs hiérarchiques – annoncer, au personnel de la place, les comportements à risques des clients devant les portes et, dans les cas les plus graves, également au chef d'exploitation ;
- Effectuer les contrôles des installations, les relevés, surveiller de manière préventive toutes les installations, signaler les irrégularités et les défauts constatés à son supérieur hiérarchique et à ses collègues ;
- Démarrer, arrêter et sécuriser toutes les installations ;
- Par ses connaissances et son savoir contribuer à la résolution des problèmes, analyser et éliminer tous les dysfonctionnements, les défaillances et les pannes ;
- Epauler le chef de quart ;
- Résoudre en équipe les problèmes et les difficultés rencontrés dans l'exploitation de l'UVTD ;
- Réfléchir avant d'entreprendre toute action, toute tâche confiée ou en appliquant les consignes ;
- Assumer en toute transparence ses actes ;
- Approfondir continuellement ses connaissances sur les installations, participer aux formations internes et externes ;
- Arrêter les installations tournant à vide, y compris l'éclairage, le chauffage, la climatisation et l'air comprimé ;
- Détecter les usures et limiter les fuites (eau, vapeur, air comprimé, etc.).

En adéquation avec les missions et objectifs de l'entreprise, le-la collaborateur-trice, en tant qu'ambassadeur-trice, veillera à faire vivre et promouvoir les valeurs de Satom.

### **3 Domaine d'activité**

#### **3.1 Travaux annexes**

Le-la titulaire peut être appelé-e pour les travaux annexes suivants :

- Remplacement dans une autre équipe ;
- Renforcer, selon les besoins, le service mécanique ou électrique ;
- Diverses tâches nécessaires au bon fonctionnement de Satom (au besoin hors horaires d'équipe).

### **4 Tâches spécifiques**

Le-la titulaire du poste s'acquitte des tâches suivantes :

- Divers travaux sur demande de la Direction.

### **5 Compétences professionnelles et techniques**

#### **5.1 Formation professionnelle**

- Formation de base technique avec CFC ou formation jugée équivalente.

#### **5.2 Formation continue**

- Expérience professionnelle préalable ;
- Si possible ayant acquis une formation complémentaire (par exemple : centrales électriques, thermiques, usines chimiques ou autres, etc.) ;
- Excellent-e ouvrier-ère avec de bonnes aptitudes techniques ;
- Cours de base UVTD ;
- Permis cariste et nacelle ;
- Maîtrise des outils informatiques de base ;
- Cours samaritain et de lutte contre les incendies.

#### **5.3 Langues**

- Très bonne maîtrise du français écrit et oral.

### **6 Compétences particulières**

- Le-la collaborateur-trice doit faire preuve de méthodologie et d'autonomie dans l'exécution de ses tâches ;
- Il-elle exécute avec soin les travaux confiés ;
- Excellentes connaissances des règles de sécurité.

## **7 Communication / relations**

- Dans le cadre de ses activités, l'opérateur-trice collabore étroitement avec les collaborateurs provenant de tous les services et départements de l'entreprise.
- Il-elle collabore étroitement avec le responsable du service de quart pour la mise en place des différentes actions liées aux diverses situations rencontrées.
- Le-la titulaire se doit de donner une bonne image de l'entreprise envers ses collègues et partenaires externes.
- Il-elle doit faire preuve de respect et de loyauté envers les clients et les collaborateurs de l'entreprise.
- Il-elle informe de manière systématique et efficace son-sa supérieur-e direct, à l'occasion des séances de service, de l'état d'avancement des actions et tâches en cours et de tout dysfonctionnement constaté dans le cadre de ses activités.
- Le-la titulaire s'engage à pratiquer une communication active, objective et tolérante à laquelle chacun concourt à l'extérieur et à l'intérieur de l'usine.

## **8 Conduite**

Ce poste ne requiert pas de conduite de personnel.

## **9 Particularités de la fonction**

- Le-la titulaire est volontaire à se former pour s'adapter à l'évolution constante de la technique.
- La constante évolution de l'environnement de travail exige de la fonction une grande faculté d'adaptation.
- A la demande de sa hiérarchie, le-la titulaire peut se voir confier certains travaux ou certaines tâches spécifiques, il-elle peut également être délégué-e à divers groupes ou commissions de travail.
- Le-la titulaire se trouvant dans une situation où il-elle ne pourrait plus, quelle qu'en soit la raison, exécuter les tâches confiées, a l'obligation de l'annoncer dans les plus brefs délais à son-sa supérieur-e.

## **10 Conformité**

Le-la titulaire :

- est tenu-e de connaître et d'appliquer les processus, les procédures, les lois, les directives, les standards en vigueur dans son secteur d'activités.
- s'engage à informer ses collègues sur toutes les constatations faites à l'usine qui les aideront à assumer leur travail de façon optimale.
- s'engage à être acteur-trice de sa propre sécurité et de la sécurité des autres, notamment en respectant les consignes.
- s'engage à annoncer spontanément et sans délai les "presque accident, accident, presque évènement, évènement et non-conformité" de toutes situations vécues ou

constatées. Il-elle s'assure que des mesures préventives et correctives soient mises en œuvre.

## **11 Amélioration continue**

Le-la titulaire fait part d'idées, de suggestions et de propositions d'améliorations susceptibles de rendre son service plus performant. Selon les circonstances, il-elle participe à leur mise en place.

## **12 Compétences financières**

Les compétences financières éventuelles du-de la titulaire sont précisées dans l'annexe A "Grille des compétences financières".